



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION THEMAA 18 décembre 2017 de 10h30 à 16h30

Présents : C. Girod, N. Saelens, F. Lazaro, A. Vuillet

Absents : A. Friant, C. Latarget, S. Baillon, N. Lapuyade, E. Flacher, L. Mener, P. Tual

Invité permanent : P. Boutigny

Salariés : G. Guillot

En introduction de ce CA, constat est fait que le quorum n'est pas atteint pour permettre le vote (dans les statuts, il est stipulé que la moitié des membres du CA doivent être présents). Le CA a besoin d'une dynamique de présence, de forces vives, pour favoriser le débat et les réflexions communes.

MATIN 10h30 – 13h

• **Dynamiques territoriales :**

A la perspective de la mise en place de **SODAM - Schéma d'Orientation des Arts de la Marionnette**, outil de concertation territoriale en vue de la co-construction des politiques culturelles - en Occitanie en janvier 2018, en PACA également, la DRAC incite à un SODAM, notamment semble-t-il pour formaliser le cadre de discussions autour des **candidatures CNM**.

Les pionniers des Schémas d'orientation, qui inspirent les autres secteurs, sont les SOLIMA*¹ des musiques actuelles.

De plus, il y a sur certains territoires, l'idée de **constituer des associations régionales d'acteurs de la marionnette** (Région Hauts de France). Des dynamiques territoriales très porteuses se sont déjà développées : Marilor, Arema, Polem (constituées ou non en association), aux côtés et en complément de Thémaa, mais sans organisation formalisée, avec des relations et des collaborations naturelles.

Aujourd'hui, alors que les acteurs culturels semblent incités, directement ou indirectement, à se « structurer », c'est à dire à se constituer en association, notamment dans le cadre de réflexions et projets politiques, le contexte est différent, marqué par :

- La **fusion des Régions et la remise à plat de leurs politiques culturelles** et dispositifs de soutien
- le **positionnement d'acteurs pour une candidature CNM**, ainsi que les réflexions plus collectives d'autres acteurs.
- La **naissance du 1er SODAM**, la perspective d'autres SODAM, l'État montre par ses politiques culturelles et dans sa loi de finances son soutien aux réseaux et structures

¹ Les Schémas d'Orientation de développement des Lieux de Musiques Actuelles (SOLIMA) ont pour objectif de "dégager des perspectives pour l'ensemble des lieux de musiques actuelles sur un territoire (...) en garantissant la diversité des œuvres et des initiatives, et en assurant un développement territorial cohérent et équitable".

<http://www.csm-a-info.fr/upload/1174546924/Plan.pdf>

Le SOLIMA a été mis en œuvre sur la base du « Plan pour des politiques nationales et territoriales concertées en faveur des musiques actuelles », validé le 19 juin 2006 au plan national par l'ensemble des acteurs de la filière, par les collectivités territoriales et par l'État (Circulaire aux Préfets n° CC 166/914 du 2 novembre 2006). Associé à la circulaire du 31 août 2010, instituant le label de « Scène de Musiques actuelles - SMAC », le texte SOLIMA, renforcé par un « vade-mecum » en 2013, a permis que des initiatives de concertations territoriales se développent.

labellisées, révélant en creux **un désintérêt pour les petites structures** (cf PLF2018 et le communiqué cosigné avec l'UFISC sur ce sujet).

- Le MCC qui se montre très favorable aux dynamiques de SODAM, ce qui est appréciable, mais au travers du prisme « grosses structures » si l'on en croit ce que R Hatchondo a laissé entendre lors d'un RV UFISC : **feront partie des schémas d'orientation les structures qui mènent le plus d'actions**

Pour une association « fédération » nationale comme THEMMA, il est important d'aborder la dynamique territoriale en se posant à l'avance des questions, voire en faisant des propositions qui permettront une bonne articulation enjeux territoriaux / enjeux nationaux et associations régionales / association nationale. Il sera utile de faire un point plus précis pour chaque territoire.

Les premières questions, en prenant l'hypothèse de la naissance d'associations :

- Quel serait le rôle de Themma ? Comment soutenir les dynamiques et problématiques régionales ?
- Quels enjeux et objectifs, pour THEMMA et pour les associations régionales (distinctions claires, points de convergence, enjeux partagés) ?
- Quelle relation entre les associations (de la simple coexistence aux liens formalisés...)?
- Comment maintenir la mobilisation à la fois sur le plan national et territorial, de façon complémentaire ?

Themaa est dans une dynamique de collaboration plutôt que de centralisation. Themaa est l'addition des initiatives de chacun. THEMMA peut être un vecteur de lien, être relai entre problématiques communes sur des territoires ; apporter une « caution nationale » ; veiller à la place des petites structures.

Les SODAM sont un intérêt pour les acteurs de la marionnette (voilà plusieurs années que les arts de la rue travaillent à mettre en place des SODAREP), ce sont des espaces de concertation où on a notre place, pour la co construction des politiques culturelles. Il faut être vigilant à ce que ce ne soit pas un effet de « comm' », que les acteurs s'en saisissent vraiment.

S'assurer que des synergies naîtront et non pas une dispersion des énergies et des moyens. Ce n'est pas une question nouvelle ni accessoire, elle a été rencontrée par exemple par la Fédé des arts de la rue, la Fédélima...

Dans le renouvellement du CA : il s'agira d'être attentif à la représentation territoriale

- Mettre en réseau, offrir visibilité, lisibilité de ce qui se passe sur les différents territoires.
- Rôle politique, pour sortir du resserrement identitaire
- Rôle d'observation,
- Par sa présence, Themaa contribue à valoriser les initiatives qu'elle soutient

Les membres du CA, sur différents territoires, peuvent assurer ce rôle de délégation et coordonner l'information.

>>> Ces dynamiques territoriales soulignent l'importance de lancer un grand débat national, du type des Saisons 2 (ou nommé autrement). Themaa a un rôle politique à jouer et sa présence aux SODAM est nécessaire : pour témoigner de ces actions, être un observatoire, coordonner l'information, permettre la retraduction de ces espaces de concertation sur d'autres territoires, mettre en réseau les différentes expériences, valoriser les actions régionales en offrant une

visibilité et une lisibilité des actions menées sur les différents territoires, accompagner au besoin les acteurs (marionnettes en région) dans leur envie de se regrouper ou de se structurer en asso.).

• MANIP

MANIP est justement un outil pour relayer les différentes actions et rendre compte du travail du CA.

- **Les sujets** : intérêt général, le rayonnement. Argument qualitatif pour se mobiliser, adhérer.
- **Les contenus** : ils doivent refléter la dynamique de Thémaa, avec par ex. un espace dédié aux chantiers du CA sous le thème « Pensée en action », les chantiers Saisons2/Labos. Il faut encore plus d'ouverture et porosité de MANIP avec autres secteurs. Et faire émerger ce qui se fait aujourd'hui, adhérents ou pas adhérents.

Pour mémoire le rôle de MANIP pour les Saisons 1 : la dernière page de Manip était dédiée aux Saisons.

Quid du rôle du CA au sein du comité de rédaction ? Patrick et Alexandra participent au comité édito de MANIP.

>>> Le travail du CA et les dynamiques qui y sont menés doivent être plus visibles. Le tuilage avec Gentiane de l'outil MANIP doit avoir lieu progressivement. Le lien peut être renforcé entre les décisions/actions du CA et le comité éditorial de Manip.

• L'AG

Le lieu : la proposition de Belfort est appréciée et rencontre la faveur des membres présents.

>>> Il est proposé d'annoncer en mars les Saisons qu'on lancera à l'automne, pour fédérer au moment de l'AG et lancer une dynamique. La date et le lieu de l'AG (8 et 9 juin à Belfort, en collaboration avec le groupe Bourgogne France-Comté) reste à valider par la totalité des membres du CA.

• Les Saisons 2 / Laboratoires

Besoin d'un mouvement de Laboratoire national, d'une grande cause nationale. Réfléchir à une identité de la marionnette. Qu'est-ce que notre discipline, notre secteur... pouvoir le nommer... comme outils prêts pour les dynamiques territoriales.

>>> L'importance des Saisons 2 se traduit par la nécessité de fabriquer des outils pour accompagner les dynamiques territoriales (nommer notre discipline, notre secteur), combattre l'initiative du MCC à resserrer les interlocuteurs, collaborer avec d'autres secteurs, développer le rôle de Thémaa dans sa faculté d'observatoire et de mise en réseau des différentes actions est nécessaire).

Retours/ échanges sur les chantiers à partir du document de Patrick :

- Est-ce que la marionnette est une composante du théâtre, ou le théâtre une dimension de la marionnette ?
- En interrogeant la marionnette, on se questionne sur ce qu'est le théâtre en profondeur.
- Le DSNPC nous place dans le secteur du théâtre / de l'art dramatique

- La conquête de l'espace de la marionnette, conquête du vivre autrement, qu'est ce que c'est que l'humain ?
- Travail de précision à faire sur « là où ça se joue », question du vivant dans la marionnette, mettre en valeur ce choix...
- Marionnette = comme le masque, un des essentiels du théâtre
- Notre récit est : on va vous expliquer pourquoi vous venez, pourquoi vous êtes irrémédiablement attirés et troublés par ce qu'on fait.
- Que les Saisons / Laboratoires permettent une lecture de la maturité de cet art , en quoi il résonne et nourrit, et peut mettre en question...
- Importance du chantier terminologie, qui peut se décliner en 3 catégories, qui s'emboîtent comme des poupées russes les unes dans les autres : pour la formation, pour l'artistique, pour le politique.
- Le ministère en créant un label dit « il y a là un travail essentiel »
- Mais on a aussi à jouer sur d'autres métiers, comme le facteur de marionnette... hors théâtre

>>> Écrire pour mars une vision politique de THEMMA sur laquelle s'appuie une démarche de laboratoires suivie de l'annonce des Saisons, qui elles seront lancées à l'automne.

APRES-MIDI 14h – 16h30

• Les actions du CA : les chantiers

Esquisse des dynamiques de travail se traduisant en « Groupes de travail », à dynamique propre, qui pourront faire l'objet d'une fiche, destinée à être partagée avec les membres de façon à

- Informer
- Se montrer en ouverture, se rendre accessible
- Mobiliser, inciter les membres hors CA à rejoindre la réflexion et les actions

1 – Terminologies

Responsable Chantier : François Lazaro. Avant janvier propose de poser les contours de son chantier sur la recherche terminologique et commence à formaliser une fiche Groupe de Travail

2 – Formation

Responsable Chantier : Alexandra Vuillet

Chantier sur la formation / la pédagogie :

- Nommer notre discipline
- La question du répertoire
- Quelle notation du mouvement, réflexions sur critères DNSPC, aussi en lien avec la chaire ICIMA, définir ce qu'est le métier...
- Travail lié aux étudiants
- La place de la marionnette dans la formation pour les non marionnettistes
- Les liens avec le métier de facteur de marionnette

3 – Marionnette / société / politique

Responsable Chantier : Nicolas Saelens

Les enjeux pour la Marionnette :

- La reconnaissance du vivant
- Le rapport à l'époque et à ses enjeux : sociaux, sociétaux, philosophiques, techniques, les valeurs.
- Droits culturels (angle mort aujourd'hui, loi sans contenu et porte ouverte à toutes démagogies)

4 – Structuration de la profession

Responsable Chantier : Claire Girod

Continuer les BABA et les ouvrir en direction des artistes, aussi aux structures qui n'ont pas encore embauché de 1er poste. Les possibilités des BABA :

- « Faut-il créer son asso à tout prix ? » Compagnonnage, productions déléguées...
- Comment préparer une présentation des étapes de travail
- Poursuite du travail sur la mutualisation de Base de donnée (suite au dernier BABA)

En réflexion : filmer ces journées pour les rendre accessibles ?

5 – International

Responsable Chantier : Nadine Lapuyade, avec Claire Girod

6 – Constructeurs

Responsables Chantier : Fleur Pellerin, Einat Landais, Claire Vialon, c'est un chantier en cours.

7 – Ruralité

Responsables Chantier : Jean-Christophe Canivet, Elena Bosco

>>> Chaque responsable de chantier est en charge de la rédaction d'une fiche Groupe de travail pour le prochain CA.